

Assemblée générale ordinaire du mercredi 5 juin 2024

Procès-verbal pour l'activité 2023

Liste des présences

Membres du Comité

Pierre BAERTSCHI

Bernard BARD

Michel BAUD

Gérald BERLIE

Bärbel STEFANI

Amila WARMBRODT

Monique WESTPHAL

Membres du Boulet

Andris BARBLAN

Olivier BAUMBERGER

Jean-Marc BRICOLENS

Marisa BRICOLENS

Sonia DELACOUR

François EPARS

Claire-Lise GEISSLER PIRON

Marco GRILLET

Ariel HAEMMERLE

Mireille HEIMENDINGER

Jean-Marc MICHEL

Isabelle RITSCHARD

Janine WARMBODT ROHRBASSER

Dominique ZUMKELLER

Notre AG a lieu cette année à la salle des Aînés de Carouge – Bd. des Promenades, 18,.

Notre Président, Pierre BAERTSCHI ouvre l'AG à 20h05 en souhaitant la bienvenue aux membres présents.

21 personnes présentes – 7 membres du comité et 14 membres du Boulet

Personnes excusées

Comité :

Michel DÜRR, Sylvie BAERTSCHI

Membres :

Hélène BAUD, Hervé BURDET, Dominique CERUTTI, Josette GLASSEY, Elisabeth HALLAUER, Rachel HORNER

1.- Approbation du PV de l'assemblée générale ordinaire du lundi 22 mai 2023

L'Assemblée présente donne son approbation concernant le PV de l'AG 2023 – à l'unanimité moins 1 voix

Remerciement à son auteur.

2. Rapports :

2.1.- Rapport du Président

Pierre Baertschi donne lecture du rapport d'activité 2023.

Les faits suivants sont à retenir ;

- ❖ Traditionnellement, Le Boulet organise des visites et des activités, comme ce fut le cas le 17 mai 2023. C'est sous la conduite de Monsieur Jean Plançon que nous avons fait un parcours sur les pas de l'arrivée à Carouge de la première communauté israélite au XVIIIe siècle. Le départ de cette visite avait lieu à la place du Marché où se situait, dans l'immeuble formant angle avec la rue Vautier, la première synagogue établie à Carouge. Une plaque commémorative est, du reste, depuis un certain temps, apposée en façade de cet immeuble et rappelle ce fait historique.
- ❖ Ensuite nous nous sommes déplacés à plusieurs endroits, bénéficiant chaque fois des commentaires avisés de notre cicérone, avant d'atteindre le point final de nos visites, soit le cimetière juif. La visite de ses sépultures, avec leurs pierres tombales, était un véritable retour dans le passé, jusqu'aux tombes du XVIIIe siècle, dont celle d'un enfant décédé à l'époque.
- ❖ Au cours des mois d'octobre et de novembre 2023 nous avons ensuite accueilli à la Maison de Quartier de la Tambourine deux conférences captivantes. Le 4 octobre, c'était M. Philippe Ruffieux, archéologue cantonal adjoint, qui est venu nous parler des fouilles récentes du Service d'archéologie à Carouge.
- ❖ Cela a été l'occasion de faire le point sur l'évolution des connaissances actuelles sur l'Antiquité tardive et le Moyen-Âge à Carouge. En effet, la découverte des restes d'un pont en bois du XIIe siècle à la Fontenette en 2012 a permis de conduire cette fouille au bénéfice des méthodes d'investigation actuelles. Grâce à des analyses dendrochronologiques notamment et à une analyse des blocs de pierres mis à jour, il a été possible de prouver qu'une partie des matériaux de construction provenaient de réemplois amenés depuis le site de l'ancienne colonie romaine Julia Equestris, fondée en 45 avant J.-C. par Jules César devenue aujourd'hui la ville de Nyon. Au surplus, la localisation d'un pont découvert à cet emplacement a fait avancer l'état de nos connaissances depuis les premiers travaux de fouilles des archéologues Louis Blondel et Charles Bonnet. Certaines hypothèses s'en trouvent aujourd'hui modifiées.

- ❖ Puis, le 11 octobre 2023 c'était au tour du directeur du Service de l'inventaire, M. Matthieu De la Corbière de nous présenter la récente mise à jour du recensement architectural du canton (RAC) à Carouge. Instrument de référence, cet outil permet de dégager une vision d'ensemble sur le patrimoine bâti à Carouge. C'est la première fois qu'un inventaire systématique est conduit sur l'entièreté du territoire communal selon une méthodologie appliquée à l'ensemble du canton.
- ❖ Notre Association a, par ailleurs, fait paraître trois Bulletins au cours de l'exercice écoulé. Respectivement aux mois d'avril, juillet et novembre 2023.
- ❖ Au sein de notre Comité, plusieurs thèmes ont été abordés, certains d'une relative actualité, d'autres étant d'une portée plus générale. Parmi les points méritant d'être mentionnés ce soir on citera les dossiers ou articles suivants :
- ❖ 1.- Place de l'Octroi : en voulant replanter une végétation devenue partiellement caduque sur cette place, une place dont la forme et les murets résultent d'un concours lancé en 1985, la magistrate en charge des espaces publics, Mme Sonia Molinari n'a pas pris le temps d'une réflexion et a voulu agir selon son bon-vouloir. Ceci a conduit à la plantation d'une nouvelle végétation disparate qui, pour partie, a dû être partiellement remplacée peu après, suite à un mauvais choix d'essences d'arbres. Résultat : une partie de cette place a finalement été dotée d'une pelouse pour chiens en lieu et place d'un gravillon ! Nous nous sommes étonnés du procédé ainsi que du fait qu'aucune Commission cantonale compétente n'ait été consultée sur ce sujet. Quant au lien entre la nouvelle végétation plantée et le projet architectural qui avait été validé en 1985, il est devenu quasi nul.
- ❖ 2.- Tuiles dotées de cellules photovoltaïques : nous avons mentionné le fait qu'une jeune entreprise vaudoise avait mis au point des tuiles d'aspect traditionnel dotées de cellules photovoltaïques invisibles. Un progrès sur la voie du maintien de l'aspect traditionnel de nos toitures et du visage de nos sites anciens.
- ❖ 3.- Vitesse des convois de trams : le constat du fait qu'à travers le Vieux-Carouge les convois de trams reprenaient des accélérations dans les parties dites « rectilignes », soit à la rue Saint-Victor et à la rue Ancienne, avait fait l'objet du thème principal de notre Bulletin no 1 -2023. Après avoir négocié des virages à une vitesse de 15 km/h, les lourds convois reprennent aujourd'hui une vitesse qui peut être de l'ordre de 25 km/h en direction de Genève et de 30 km/h en direction du Bachet. Ces directives, remises au goût du jour, sont symptomatiques des nécessités d'exploitation invoquées par les Transports Publics Genevois pour qui la traversée des rues du Vieux-Carouge constitue un ralentissement plutôt gênant. Il est à relever que la volonté de planifier une ligne de décharge dans le cadre du plan directeur communal en cours de révision peine à s'affirmer.

- ❖ 3.- Effets des canicules sur les arbres assoiffés : pour exercer leur fonction de régulateurs du climat, il ne suffit pas de planter de nouveaux arbres, mais il faut aussi prévoir de les alimenter en eau. Nous reviendrons, au cours des mois à venir, sur le dispositif existant dans notre Commune, comme sur celui envisagé pour les années à venir. Cette thématique est nouvelle et appelle une réflexion sur la nature des ressources dont nous pourrions disposer à l'avenir.
- ❖ 4.- CMNS renouvellement pour la prochaine législature (2023-2028): alors que nous avons sollicité la désignation de l'un de nos membres en la personne de M. Jacques Rosset pour siéger au sein de la Commission cantonale des Monuments de la Nature et des Sites (CMNS), un courrier de refus nous a été notifié le 4 août 2023 par le Conseiller d'Etat en charge du Département du Territoire, M. Antonio Hodgers. Nous avons donc dû rappeler à ce magistrat, qui à ses heures se réclame de développer des suivis participatifs, que notre représentation au sein de cette Commission avait été interrompue par lui-même dès 2014, soit lors de sa venue à son poste actuel. Cette interruption mettait en effet fin à trente-sept ans de représentation continue du Boulet (depuis 1977). Période pendant laquelle cette désignation avait toujours été reconduite par les cinq Conseillers d'Etat qui avaient précédé M. Hodgers à la tête de ce département et qui, eux, avaient été sensibles aux objectifs poursuivis par notre Association.
- ❖ 5.- La maison de maître du XVIIIe siècle située au numéro 112 de la route de Veyrier, actuellement en état d'abandon, a fait l'objet de toute notre attention lors de la parution de notre dernier bulletin. Suite à un courrier adressé au chef du Département du Territoire, M. Antonio Hodgers, en date du 25 mars 2024, et dont notre dernier Bulletin s'est fait l'écho, ce dernier nous a répondu en date du 2 mai, nous informant que ses services étant sensibilisés sur ce dossier. Des autorisations de pose d'échafaudages avaient en effet été délivrées le 8 mars dernier. L'Association Patrimoine Suisse Genève s'étant aussi saisie de ce dossier, il semble que nous pouvons avoir quelque espoir dans un dénouement favorable.
- ❖ 6.- Autre dossier problématique : le projet de surélévation des immeubles situés aux numéros 12 à 16 de la place d'Armes. En date du 18 mars 2024, nous avons adressé, conjointement aux Associations d'Habitants de La Praille et du Vieux-Carouge, une demande également à M. Antonio Hodgers en sa qualité de chef du département du Territoire. Nous attirons son attention sur la sensibilité du site, en particulier vu sa proximité immédiate avec le Vieux-Carouge. Une rupture brutale de gabarit pourrait en effet se révéler très dommageable pour ce site sensible. Nous attendons toujours, à ce jour, un accusé de réception à notre courrier du mois de mars.
- ❖ 7.- Le 18 avril dernier, c'est à l'invitation de la ville de Carouge - qui souhaitait recueillir l'avis de plusieurs groupements - que notre Association a été amenée à se prononcer sur sa vision future de la mobilité à Carouge. Soucieux de ne pas porter atteinte à la vie commerciale du Centre, nous avons rappelé qu'une solution de bouclage complet du Vieux-Carouge au trafic motorisé n'était en l'état pas souhaitable. Toutefois diverses

mesures de modération sont envisageables et devront être engagées tout comme la poursuite d'une réflexion sur la nature des modes d'accessibilité, qui reste déterminante. Cette prise de position du Comité sera relayée dans le cadre de la parution de notre prochain Bulletin.

- ❖ Au vu de la longueur du déroulement des travaux conduits aujourd'hui à la rue du Collège, qui est de l'ordre de quinze mois, chacun pourra juger des effets d'une piétonnisation complète avec interdiction de trafic autre que les Transports publics dans tout ou partie du Vieux-Carouge. Ce point reste essentiel pour l'avenir des commerces et des habitants de notre Centre historique.
- ❖ 8.- Une visite des galeries d'écoute creusées dès le XVI^e siècle sous les anciennes fortifications notamment dans le quartier des Tranchées était organisée le mercredi 15 mai dernier. Une douzaine de personnes ont pu ainsi découvrir sous la conduite de M. Matthieu De la Corbière ces ouvrages d'une qualité exceptionnelle conservés à nos jours.
- ❖ 9.- La question de la révision en cours du Plan directeur communal est un point crucial du développement projeté à Carouge. Appelée à devenir la ville à plus forte densité de Suisse, subissant à la fois la pression d'un trafic motorisé lié à la croissance de l'agglomération et la traversée de part en part des axes urbains importants de transports publics, Carouge n'a pas vraiment pris sur son développement. Tout au plus peut-on souhaiter aider au pilotage de la transition énergétique et veiller à renforcer le tissu social en dotant notre cité d'équipements au bénéfice de diverses catégories de notre population.
- ❖ 10.- Enfin, et c'est le dernier point que nous évoquerons ce soir, votre Comité a décidé d'apporter son soutien à un nouveau projet de parution d'ouvrage sur le thème « Au fil du Temps », actuellement en cours de préparation et de recherche de financement. Il s'agit de tirer profit de fonds d'archives photographiques pas ou peu exploités à ce jour, et qui vont permettre de mieux faire comprendre la nature des transformations qui ont frappé plusieurs quartiers périphériques de notre Commune. En effet, la disparition d'entreprises ou usines telles que Motosacoche, Similor ou encore celle des anciennes Laiteries Réunies ont laissé progressivement place à des quartiers à dominante d'habitations. Cette métamorphose, qui a façonné une nouvelle image de notre Commune, méritait en effet notre attention et on se réjouit de la parution l'an prochain de ce document.
- ❖ Comme vous le voyez, au cours de l'exercice écoulé votre Comité s'est révélé particulièrement actif. Nous souhaitons pouvoir ainsi continuer à fidéliser votre adhésion à notre groupement et pouvoir renforcer encore notre visibilité dans le contexte carougeois.
- ❖ Ceci par une présence appelée à se renforcer, non seulement par la parution de nos Bulletins, mais également par une tenue à jour toujours améliorée de notre site internet.

2.2.- Rapport de la Trésorière

Amila WARMBRODT présente les comptes de l'exercice 2023.

Nous retiendrons les faits suivants ;

Recettes	4,350.00
Dépenses	-11,511.01
Provisoire, en attente mise à jour du site internet	-2,000.00
Résultat de l'exercice	<u>-9,161.01</u>
 <u>BILAN</u>	
Actif	
Compte CCP	<u>34,755.21</u>
 Passif	
Capital	<u>34,755.21</u>
 aw/01.2023	

Déficit pour l'exercice 2023

CHF 9'161.01

Déficit qui s'explique aisément, dû à un remboursement en date du 10 juillet 2023 de la somme de 7'600 francs à l'Etat de Genève – Direction du Patrimoine – suite à la réédition de l'ouvrage « *Carouge ville nouvelle du XVIIIe siècle* ». Nous avons, dans un premier temps, encaissé le fruit de la vente sur notre compte.

Aucune rétribution n'a été accordée aux membres du Comité qui sont tous bénévoles.

2.3.- Rapport des vérificateurs des comptes.

Amila WARMBRODT donne lecture du Rapport des vérificateurs des Comptes, Marisa BRICOLENS et Christian NOUVEAU - établi en date du 1^{er} juin 2024 et invite l'Assemblée à donner décharge au Comité.

3.-Vote de décharge au Comité

L'Assemblée passe au vote de décharge au comité, qui est accepté à l'unanimité des membres présents...

4.-Election au Comité

Les membres du Comité pour la période 2024-2026 sont :

Pierre BAERTSCHI – Président

Amila WARMBRODT – Trésorière

Bernard BARD - Secrétaire

Sylvie BAERTSCHI

Michel BAUD

Gérald BERLIE

Michel DÜRR

Bärbel STEFANI

Monique WESTPHAL

Et nous notons avec plaisir l'arrivée de Jean-Marc MICHEL. Le comité se compose donc de 10 membres pour la période 2024-2026

L'Assemblée accepte à l'unanimité cette proposition.

Par souci d'élargir le rayonnement de notre Association, un appel est fait à tous nos membres intéressés au développement de nos actions à se manifester dans la perspective de rejoindre progressivement notre Comité.

5.-Désignation des vérificateurs des comptes

Pour le prochain exercice l'Assemblée désigne comme vérificateurs des comptes Marisa BRICOLENS et Christian NOUVEAU.

Un grand merci à eux pour leur dévouement.

6.-Divers et propositions individuelles

- ❖ Jean-Marc MICHEL – Content de rejoindre le comité du Boulet, est motivé à mieux faire connaître notre Association et propose de tenir un stand un ou plusieurs samedis sur la place du Marché.
- ❖ On va étudier cela en profitant de la publication de notre plaquette « Carouge, Au Fil du Temps » le printemps prochain
- ❖ Jean-Marc MICHEL propose de faire une conférence sur la Faïencerie COPPIER, étant en possession de quelques bijoux à présenter (en photos) ... C'est avec plaisir que nous accueillons sa proposition
- ❖ Et remercie le comité pour la qualité des différentes visites et conférences organisées...
- ❖ Marco GRILLET qui vient de rejoindre cette année notre association, se renseigne sur le

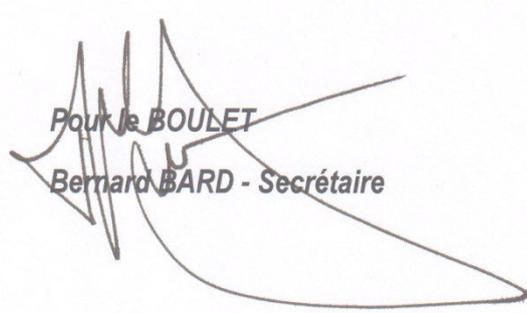
Boulet et se pose aussi la question de comment augmenter le nombre des membres du Boulet (actuellement → 179 membres – état au 5 juin 2024).

Fin de l'AG à 20h55

La séance se poursuit par une petite projection de Bernard BARD, « Commerces & Publicités » »

L'Assemblée prend fin à 22 h 00

Carouge, le 10 juin 2024

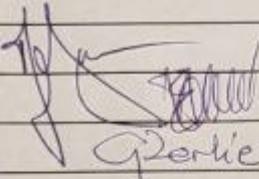
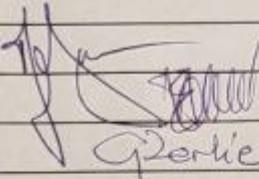
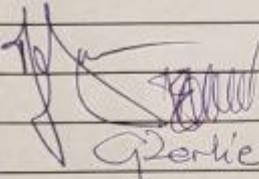
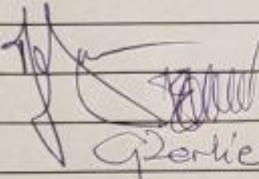
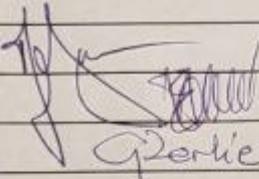
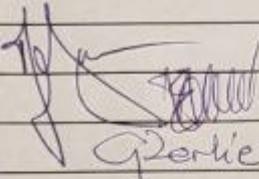
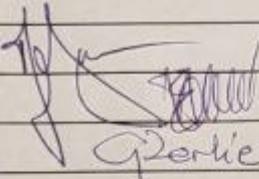
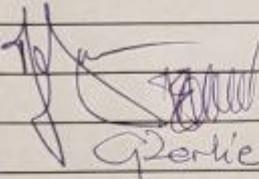
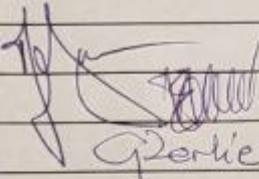
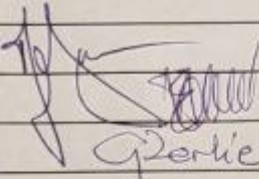
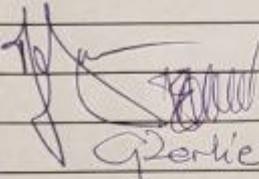
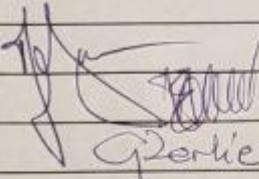
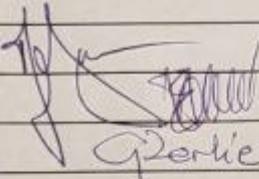
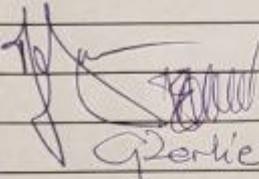
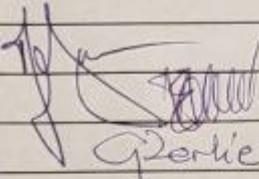
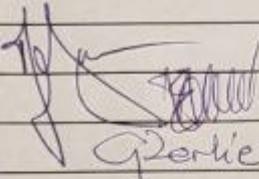
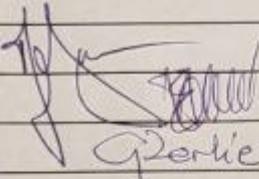
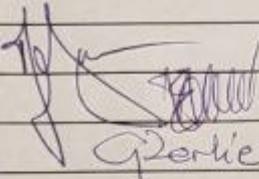
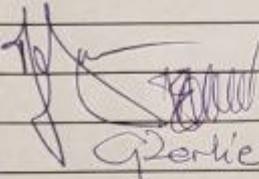
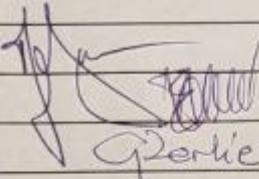
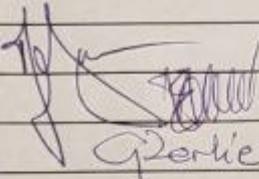


Pour le BOULET
Bernard BARD - Secrétaire

ASSEMBLEE GENERALE
MERCREDI 5 JUIN 2024
SALLE CLUB DES AÎNES DE CAROUGE

18 15
LE BOULET
28 JUIN

LISTE DES PRESENCES

NOM & PRENOM	SIGNATURE
BAERTSCHI Pierre	
BAERTSCHI Sylvie	 excusee
BARD Bernard	
BAUD Michel	
BERLIE Gérald X	 excuse!
DÜRR Michel	
STEFANI Bärbel	
WARMBDRODT Amila	
WESTPHAL Monique	
Warmbrast Robert	
Ritschard Isabelle	
BAUMBERGER OLIVIER	
Delacour Sonia	
! BRICOLENS Bricolens Jean-Marc	
1 BRICOLENS Larisa	
GEISSLER PIRON Claire-Lise	
Zimmermann Dominique	
BARBIAN Andrus	
GRILLET MARCO	
JEAN-MARC MICHEL	
Steinwendiger Lucille	
EPARS EPARS Françoise	
HAEHNERLE A.P.	